

Les grévistes de la clinique du Parc, rue Bellamy à Nantes ne désarment pas avec déjà 21 jours de grève depuis juin pour réclamer une augmentation des salaires.

En effet, après 6 journées de grève entre le 16 juin et le 4 septembre, les salariés ont décidé pour la première fois d'organiser un mouvement de grève reconductible. Les salariés sont donc en grève depuis 15 jours consécutifs désormais (début de grève 17 septembre).

La clinique du parc est un petit établissement d'à peine 50 salariés, spécialisé dans la psychiatrie. Elle a été rachetée il y a quelques années par le grand groupe privé d'origine australienne, Ramsay.

Les conditions de travail ne cessent de s'y dégrader. Non remplacement des collègues en arrêt, sous-effectifs, salariés multi-fonctions, absence de formation... tout ça pour des salaires bien bas.

Les grévistes revendiquent en premier lieu une revalorisation des salaires. Ces derniers n'ont pas été augmentés depuis des années et sont particulièrement bas. 1130 euros net/mensuel pour une aide soignante avec 5 ans d'ancienneté et un week-end de garde par mois, 1500 euros net/mensuel pour une infirmière avec 15 ans d'ancienneté et un week-end de garde par mois également.

Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque chez Ramsay France avec chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros, en hausse de 52 % sur un an !

Cette richesse n'existerait pas sans le travail des salarié.es et pourtant, comme partout, c'est les actionnaires qu'on gave !

Le bras de fer continue donc grâce à la détermination des grévistes qui multiplient les journées de grève pour maintenir la pression. Ils et elles ont besoin de soutien financier, car les salaires sont bas et chaque grève diminue sensiblement la paie reçue en fin de mois. Il n'y a pas de petite participation, chaque geste compte et prouve chaleureusement votre solidarité aux grévistes !

Soutenez, faites tourner !

Dieppe le 1^{er} octobre 2020.

Adresse au Ministre de la Santé Olivier Véran, des hospitaliers du CH Dieppe, exerçant au SSIAD.

Nous, hospitaliers du Service de Soins Infirmiers A Domicile du Centre Hospitalier de Dieppe, réunis avec la CGT, nous adressons à vous, Monsieur VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé, dans les mêmes termes que nos collègues du CH Guillaume Régnier de Rennes :

Nous sommes personnels hospitaliers régis par le titre IV de la fonction publique.

Monsieur le Ministre, vous avez signé un décret le 19 septembre 2020 qui nous exclut des 183 € d'augmentation que vont toucher tous nos collègues de la fonction publique hospitalière. Nous avons les mêmes métiers, les mêmes grades, nous faisons des horaires selon la même réglementation du travail, mais nous n'aurions pas droit au même salaire !!

Nous vous demandons de corriger immédiatement ce que nous vivons comme une injustice et même comme une humiliation !

Nous refusons cette décision qui discrimine les structures du médico-social FPH, qu'elles soient ou non rattachées à un Centre Hospitalier.

Nous voulons ces 183 € d'augmentation, pour les contractuels et les titulaires, nous y avons droit : Il n'y a qu'une seule fonction publique hospitalière.

Nous voulons toucher la 1^{ère} augmentation au mois d'octobre comme tous nos collègues.

Vous pouvez l'annoncer maintenant. Si vous ne le faites pas, nous viendrons chercher ces 183 € au Ministère, et nous prenons dès maintenant les dispositions pour cela.

Adopté par les 9 présent(e)s.

Nous décidons :

- *D'établir le contact avec les collègues concernés des autres Hôpitaux.*
- *D'appeler à une grève voyante le jeudi 8 octobre, en invitant les SSIAD des hôpitaux de St Crespin et de Eu, à nous rejoindre à 14h30 devant notre bâtiment. Un préavis sera déposé par la CGT.*
- *De parler à la presse locale ce jeudi 8 octobre.*